

N°	4	8	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil seize,
- Budget primitif 2016	Le mardi 30 mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT (pouvoir de Mme LE VERN), M. DECORDE, Mme DUCROCQ, M. GAUTIER, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGGOO, Mme DE WAZIERS, M. DEWAELE, Mme LEFEBVRE, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.
8 mars 2016	- Budget primitif 2016
NOMBRE DE DELEGUES :	M. MAQUET présente le budget primitif 2016 de l'Institution interdépartementale qui s'équilibre en section de fonctionnement à 508 330 € (+3,9% par rapport à 2015) et en section d'investissement à 1 269 790 € (-3,2% par rapport à 2015). Il tient compte des reports d'investissement. Conformément au débat d'orientation budgétaire du 1 ^{er} mars dernier, le budget a été établi en
En exercice 15	tenant compte des projets de dépenses exprimées dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires. Parmi les principales actions qui seront portées par l'EPTB cette année, il est rappelé l'organisation de différentes journées de
Présents 8	sensibilisation des acteurs du territoire, la diffusion des documents du SAGE, le portage des projets agro-environnementaux et climatiques sur tout le bassin
Votants 9	versant, la continuité dans la politique d'animation et de sensibilisation auprès des scolaires de la vallée, la continuité dans les opérations de restauration de la
	continuité écologique, la continuité des actions de prévention des risques d'inondation (lutte contre le ruissellement, ...), l'animation du DOCOB Natura 2000, l'entretien de la propriété de l'EPTB, le recours à des stagiaires, les prévisions de dépenses en terme de salaires, ...
	<i>Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du projet de budget, adopte à l'unanimité ce Budget Primitif 2016, dont les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent à hauteur, respectivement, de 508 330 € et 1 269 790 €.</i>
	<i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, décide que le budget sera voté au chapitre budgétaire.</i>
	<i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, habilite, le cas</i>

échéant, M. le Président à souscrire à nouveau (ou à reconduire) en cas de besoin une ligne de trésorerie, un prêt relais, etc... ou un emprunt pour le bon fonctionnement des services dans le cadre des missions exercées par l'Institution.
A l'unanimité de ses membres, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, conformément aux prévisions budgétaires :

1. de verser une gratification aux stagiaires accueillis lorsque la prestation produite à l'occasion du stage répond à un besoin du service ou contribue à l'amélioration du service public,
2. que la gratification accordée ne pourra pas dépasser le plafond prévu par la loi,
3. de laisser à M. le Président le soin de fixer le montant des gratifications et toutes opérations ou actions concourant à la réalisation des stages visés (convention de partenariat,...).

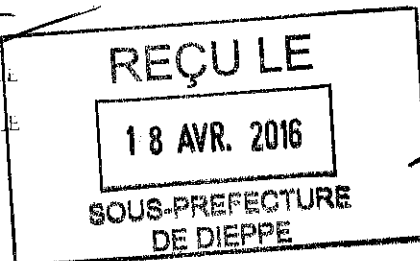
Ces dépenses sont inscrites au chapitre 012/62 du BP 2016.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, habilitent M. le Président à tout mettre en œuvre pour la réalisation des opérations visées dans le cadre de l'adoption de ce budget.

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 11/04/2016
Acte exécutoire le : 11/04/2016
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com